

REÇU LE :

04 AVR. 2024

Office de Tourisme Rumilly-Albanais



Délibération n°177-2024

COMITÉ DE DIRECTION DU MERCREDI 27 MARS 2024

Office de Tourisme Rumilly - Albanais

Le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Rumilly - Albanais, dûment convoqué le 20/03/2024, s'est réuni le 27/03/2024 dans les locaux de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, sis 3 place de la Manufacture, 74150 Rumilly.

Membres du Comité de Direction présents (dont 8 votants) :

M. Michel ABRY, Mme Chloé AIGON, M. Serge BERNARD-GRANGER, Mme Christine BOICHET-PASSICOS, M. Philippe CAMUS, Mme Maude GALMICHE, M. Jean-Philippe JOUBERT, M. Christophe LERAY, M. Nicolas TRUFFET.

Membres du Comité de Direction excusés ou absents :

M. Sylvain BISTON, M. Denis BLANC, Mme Marilyn BLANC, M. Jean-Michel BLOCMAN, M. Éric CHASSAGNE, M. Yannick CLEVY, M. Jean-Pierre FAVRE, M. Pascal GRILLET, Mme Léa JOURDAIN, Mme Estelle JUGE, Mme Catherine LANSARD, Mme Chantal MARCHAND, Mme Eve MAROT, Mme Myriam MOUMEN, Mme Françoise PAILLE, M. Jean-François PERISSOUD, M. Alain PERRIER, M. François RAVOIRE, Mme Nathalie REVILLARD, M. David TOUZET.

Autres présents :

Mme Marlène JACQUET (directrice)

Mme Nathalie LONGERET-CHAVANEL (directrice du service financier, Communauté de la Haute-Savoie)

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD - Pôle accueil courrier

- 2 AVR. 2024

ARRIVEE
3

OBJET

BUDGET PRIMITIF 2024

Vu le Décret n° 2015-1002 du 18 août 2015 portant diverses mesures de simplification et d'adaptation dans le secteur du tourisme, le Budget Primitif d'un office de tourisme sous statut d'EPIC doit être soumis au vote du comité de direction avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique (ou avant le 30 avril de l'année du renouvellement des organes délibérants).

Vu que le budget, préparé par la directrice de l'office de tourisme, se conforme aux dispositions des articles L. 1612-2, L. 2221-5 et L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales ;

Sachant que dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés de la structure et la gestion éventuelle de la dette doivent faire l'objet d'un débat au sein du Comité de Direction ;

Considérant qu'après son vote, le Budget Primitif de l'Office de Tourisme devra être transmis en Préfecture pour visa par le contrôle de légalité ; puis au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie pour son approbation ;

Considérant la délibération N°172-2024 prenant acte du débat d'orientations budgétaires 2024.

SECTION D'EXPLOITATION – DÉPENSES

Chap.	Libellé	EXERCICE 2023			EXERCICE 2024
		Budget primitif	Réalisé	Taux de réalisation	Proposition BUDGET PRIMITIF
011	Charges à caractère général	93 348,00 €	72 309,81 €	77,46 %	136 152,63 €
012	Charges de personnel	138 460,00 €	128 376,37 €	92,72 %	158 360,00 €
65	Autres charges de gestion courante	10 560,00 €	9 252,70 €	87,62 %	10 630,00 €
22	Dépenses imprévues	12 482,05 €	0 €	0 %	20 750,00 €
	<i>Total des opérations réelles</i>	<i>254 850,05 €</i>	<i>209 938,88 €</i>	<i>82,38 %</i>	<i>325 892,63 €</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 521,00 €	4 595,34 €	83,23 %	4 189,00 €
	<i>Total des opérations d'ordre</i>	<i>5 521,00 €</i>	<i>4 595,34 €</i>	<i>83,23 %</i>	<i>4 189,00 €</i>
TOTAL DES DÉPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT		260 371,05 €	214 534,22 €	82,40 %	330 081,63 €

SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

Chap.	Libellé	EXERCICE 2023			EXERCICE 2024
		Budget primitif	Réalisé	Taux de réalisation	Proposition Budget primitif
002	Report résultat excédentaire de clôture	31 161,05€	31 161,05€	100,00 %	88 581,63 €
013	Atténuation de charges	0,00 €	3 355,45 €		0,00 €
70	Produits des services du domaine	31 210,00 €	33 396,88 €	107,01 %	26 500,00 €
73	Produit fiscal	18 000,00 €	0 €		0,00 €
74	Subventions d'exploitation	180 000,00 €	180 000,00 €	100,00 %	160 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	54 514,59 €		55 000,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	687,88 €		0,00 €
	<i>Total des opérations réelles</i>	<i>260 371,05 €</i>	<i>303 115,85 €</i>	<i>116,42 %</i>	<i>330 081,63 €</i>
TOTAL DES RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT		260 371,05 €	303 115,85 €	116,42 %	330 081,63 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Art. Chap	Libellé	EXERCICE 2023			EXERCICE 2024
		Budget primitif	Réalisé	Taux de réalisation	Proposition BUDGET PRIMITIF
2051	Concessions, brevet, licence, logiciels	1 500,00 €	530,00 €	35,33 %	300,00 €
20	Immobilisation incorporelles	1 500,00 €	530,00 €	35,33 %	300,00 €
2183	Matériel de bureau et informatique	7 000,00 €	2 487,99 €	35,54 %	4 000,00 €
2184	Mobilier	2 000,00 €	1 952,78 €	97,64 %	1 000,00 €
21	Immobilisation corporelles	9 000,00 €	4 440,77 €	49,34 %	5 000,00 €
<i>Total des opérations réelles</i>		<i>10 500,00 €</i>	<i>4 970,77 €</i>	<i>47,34 %</i>	<i>5 300,00 €</i>
2051	Concessions, brevet, licence, logiciels	1 440,00 €	0,00 €	0 %	1 440,00 €
041	Opérations d'ordres à l'intérieur de la section	1 440,00 €	0,00 €	0 %	1 440,00 €
<i>Total des opérations d'ordre</i>		<i>1 440,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0 %</i>	<i>1 440,00 €</i>
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		11 940,00 €	4 970,77 €	41,63 %	6 740,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Art. Chap	Libellé	EXERCICE 2023			EXERCICE 2024
		Budget primitif	Réalisé	Taux de réalisation	Proposition BUDGET PRIMITIF
001	Report résultat excédentaire d'investissement	19 100,21 €	19 100,21 €	100,00 %	18 724,78 €
<i>Total des opérations réelles</i>		<i>19 100,21 €</i>	<i>19 100,21 €</i>	<i>100,00 %</i>	<i>18 724,78 €</i>
2805	Amortissement concession, licences, logiciels	4 105,00 €	2 784,05 €	67,82 %	1 711,00 €
28181	Amortissement installations générales, agencements et aménagements divers	494,00 €	494,00 €	100,00 %	494,00 €
28183	Amortissement matériel de bureau et matériel informatique	784,00 €	1 166,27 €	148,76 %	1 600,00 €
28184	Amortissement mobilier	138,00 €	151,02 €	109,43 %	384,00 €
040	Opérations d'ordres de transfert entre sections	5 521,00 €	4 595,34 €	83,23 %	4 189,00 €
2031	Frais d'études	1 440,00 €	0,00 €	0 %	1 440,00 €
041	Opérations d'ordres à l'intérieur de la section	1 440,00 €	0,00 €	0 %	1 440,00 €
<i>Total des opérations d'ordre</i>		<i>6 961,00 €</i>	<i>4 595,34 €</i>	<i>66,02 %</i>	<i>5 629,00 €</i>
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		26 061,21 €	23 695,55 €	90,92 %	24 353,78 €

Après présentation des crédits nouveaux proposés pour l'année 2024 en dépenses et en recettes, et au regard du débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé le 6 mars 2024, il est demandé au Comité de Direction d'adopter le Budget Primitif 2024 de l'Office de Tourisme Rumilly – Albanais :

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 2 AVR. 2024

ARRIVEE
3

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2024 de l'Office de Tourisme Rumilly – Albanais :

- D'une part, par chapitre pour la section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 330 081 € 63 avec pour principe de solliciter auprès de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, une subvention annuelle de 160 000 €.
- D'autre part, par article pour la section d'investissement qui s'élève d'une part, en dépenses à hauteur de 6 740 € ; d'autre part, en recettes à hauteur de 24 353 € 78 : soit une section d'investissement proposée au vote en suréquilibre.

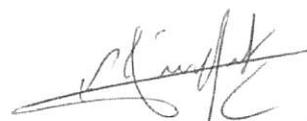
Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

Nicolas TRUFFET



Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

- 2 AVR. 2024

ARRIVEE
3